

UMANENS RECOMMANDÉE POUR LE RÉGIME FRAIS DE SANTÉ DE LA BRANCHE DU COMMERCE DE DÉTAIL HORLOGERIE / BIJOUTERIE.

Après ses trois accords de branche remportés en 2015, Umanens obtient la recommandation pour le régime frais de santé de la branche du Commerce de détail horlogerie / bijouterie.

Le 9 novembre 2015, l'UBH (Union de la Bijouterie Horlogerie) a officialisé la recommandation de l'Union Umanens comme seul organisme pour le régime frais de santé de la branche.

Les employeurs de la branche peuvent d'ores et déjà souscrire leur contrat collectif auprès d'Umanens, au travers du réseau de ses quatre mutuelles membres (Le Groupe Entis Mutuelles, Identités Mutuelle, La Mutuelle Familiale et le Groupe Mutualia). Ils pourront ainsi proposer à leurs salariés une garantie santé adaptée et ajustée à leurs besoins. L'offre santé proposée par Umanens aux entreprises de la CCN est le résultat d'une collaboration étroite entre les partenaires sociaux.

Pour plus de simplicité, cette offre se compose de trois niveaux de garanties pour une plus grande liberté de choix et des cotisations fixes pendant trois ans.

Afin de guider les entreprises dans leurs démarches, Umanens propose un accompagnement de proximité et des services dédiés (assistance, réseau de soins).

Enfin, d'ici la mi-décembre, Umanens va également mettre en ligne un site internet spécifique www.umanens-ubh.fr, avec toutes les informations utiles aux employeurs et la possibilité de souscrire en ligne.

UMANENS... L'ALTERNATIVE MUTUALISTE !

Chaque réponse aux cahiers des charges prévus par les partenaires sociaux confirme un peu plus Umanens comme un nouvel acteur de la protection sociale dans les branches professionnelles. Notre positionnement ciblé et l'analyse des attentes des partenaires sociaux nous permettent de construire des réponses adaptées, valorisant les outils, les services et le maillage territorial.

www.umanens.fr

À PROPOS D'UMANENS

Créée par le Groupe Entis Mutuelles, Identités Mutuelle, La Mutuelle Familiale et Mutualia, Umanens rassemble des mutuelles partageant les mêmes valeurs autour d'une coopération inédite, respectueuse de l'identité et de l'autonomie de chaque membre. Cette dynamique se traduit par la création de solutions concrètes et innovantes adaptées aux différents métiers et branches professionnelles. Elle vise aussi à pérenniser et à réinventer la protection au service du bien-être social, une Union pour qui « L'humain a du sens ».

UMANENS - Union de Groupe Mutualiste régie par le Code de la mutualité et soumise au livre I - SIREN N° 800 533 499.

contact presse